

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 02/03/2017  
AU SIÈGE DE LA LIGUE DE NATATION DE GUYANE**

**Les membres du Comité Directeur présents :**

- M. Myrtho MANDE	- M. Riquel BRUNO
- M. Jean-Marc AIMABLE	- M. Alain VANEGAS
- M. Florent BLANCHARD	- Mme Kamainie CHAND
- Mme Catherine VALES	- M. Rémy JANTET
- Mme Sylvie MINOT	- Mme Myriam MACANTAY
- M. Guy CHATENAY	- Mme Angélique CANU
- M. Landry GRAND-EMILE	- Mme Fabiola FARNABE secrétaire administrative (secrétaire de séance)

**Était excusé :**

- M. Joël MARTINEZ

**Ordre du jour :**

1. Lecture de la lettre ouverte de Mme Nicaise DULEME.
2. Proposition pour les fonctions des membres du Comité Directeur.
3. Composition du Bureau élargi.
4. Nomination des collaborateurs de la Ligue de Natation de Guyane.
5. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 février 2017.
6. Mise en place du calendrier de réunions du Comité Directeur et du Bureau élargi.
7. Approbation de la délégation des Carifta Games 2017.
8. Elaboration du projet de la Ligue de Natation de Guyane pour l'olympiade 2017-2021.
9. Labellisation 2016/2017 : entériner l'avis favorable.
10. Questions diverses.

La réunion débute à 17 h 13 sous la présidence du Président, M. Myrtho MANDE, qui précise que M. Riquel BRUNO arrivera en retard et que M. Joël MARTINEZ est excusé pour son absence compte tenu du fait qu'il réside à Saint Laurent du Maroni.

**1. Lecture de la lettre ouverte de Mme Nicaise DULEME**

L'ordre du jour initial est énoncé et M. Myrtho MANDE annonce que via M. Rémy JANTET, Mme Nicaise DULEME a adressé une lettre ouverte à l'ensemble des membres du Comité Directeur.

L'ensemble des membres ont échangé longuement sur le sujet et globalement il ressort que :

- L'article 2 du règlement intérieur doit être éclairci afin d'éviter les interprétations et les erreurs.
- Une commission électorale doit clairement être identifiée lors des élections.
- Un retour aux clubs concernant la liste des candidatures aux élections doit être réalisé afin de connaître le nom et le club des candidats.

## **2. Proposition pour les fonctions des membres du Comité Directeur**

Pour aborder ce point, M. Myrtho MANDE exprime ses propositions aux membres et explique ses choix avant d'avoir leur accord concernant les fonctions qu'ils occuperont.

Les questions et remarques relevées :

- En terme de comptabilité, Mme Kamainie CHAND souhaite savoir si un logiciel sera acheté pour faciliter le travail à faire au siège de la Ligue, éviter de transporter les documents papiers et fournir des résultats corrects.

- M. Riquel BRUNO fait part de la possibilité de se rapprocher du CROSGUY afin de bénéficier d'un logiciel à moindre coût et d'une formation pour gérer la comptabilité. Mme Sylvie MINOT qui précise qu'il est difficile d'ajouter des comptes à sa convenance sur ledit logiciel.

Après discussion, le Comité Directeur se compose de 14 membres répartis comme suit :

- ❖ M. Myrtho MANDE : Président,
- ❖ Mme Angélique CANU : Vice-présidente déléguée, responsable des officiels et de la formation.
- ❖ M. Rémy JANTET : Vice-président délégué,
- ❖ M. Joël MARTINEZ : Vice-président délégué,
- ❖ M. Alain VANEGAS : Vice-président,
- ❖ M. Jean-Marc AIMABLE : Secrétaire général,
- ❖ Mme Catherine VALES : Secrétaire générale adjointe, responsable de la labellisation des clubs,
- ❖ Mme Kamainie CHAND : Trésorière générale,
- ❖ Mme Sylvie MINOT : Trésorière générale adjointe,
- ❖ M. Guy CHATENAY : Responsable de la commission sportive,
- ❖ M. Landry GRAND-EMILE : responsable-adjoint de la commission sportive,
- ❖ M. Florent BLANCHARD : Responsable de la commission water-polo
- ❖ Mme Myriam MACANTAY : Chargée de mission,
- ❖ M. Riquel BRUNO : Chargé de mission.

Et, le Bureau se compose de 5 membres :

- ❖ M. Myrtho MANDE : Président,
- ❖ Mme Kamainie CHAND : Trésorière générale,
- ❖ M. Jean-Marc AIMABLE : Secrétaire général,
- ❖ Mme Sylvie MINOT : Trésorière générale adjointe,
- ❖ Mme Catherine VALES : Secrétaire générale adjointe, responsable de la labellisation des clubs.

### **3. Composition du Bureau élargi**

La composition du bureau élargi (10 membres) est la suivante :

- ❖ M. Myrtho MANDE : Président,
- ❖ Mme Angélique CANU : Vice-présidente déléguée, responsable des officiels et de la formation.
- ❖ M. Rémy JANTET : Vice-président délégué,
- ❖ M. Joël MARTINEZ : Vice-président délégué,
- ❖ M. Alain VANEGAS : Vice-président,
- ❖ M. Jean-Marc AIMABLE : Secrétaire général,
- ❖ Mme Catherine VALES : Secrétaire générale adjointe, responsable de la labellisation des clubs.
- ❖ Mme Kamainie CHAND : Trésorière générale,
- ❖ Mme Sylvie MINOT : Trésorière générale adjointe,
- ❖ M. Guy CHATENAY : Responsable de la commission sportive.

### **4. Nomination des collaborateurs de la Ligue de Natation de Guyane**

M. Myrtho MANDE revient sur la lettre ouverte de Mme Nicaise DULEME et souhaite répondre à sa proposition formulée et propose qu'elle soit une collaboratrice de la Ligue de Natation de Guyane et précisément membre de la commission de natation synchronisée. Pour présider cette commission, il suggère de nommer Mme Alexia DANICAN sous réserve de son accord. L'idée est approuvée par l'ensemble des membres.

Puis, M. Jérôme FARNABE, responsable de la piscine régionale de Mana est également choisi comme collaborateur de la Ligue de Natation de Guyane.

Enfin, les titres de Vice-présidents honoraires seront attribués à MM Jean CESTO, Carlos VANEGAS et Justin FARNABE.

### **5. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 février 2017**

Le procès-verbal des Assemblées Générales du 25 février 2017 a été présenté par le Président, M. Myrtho MANDE et lu par Mme Fabiola FARNABE.

Après lecture du document, le procès-verbal est approuvé sous réserve d'effectuer les quelques rajouts et modifications relevés par les membres du Comité Directeur.

### **6. Mise en place du calendrier de réunions du Comité Directeur et du Bureau élargi**

Ce point a été très vite traité et les membres se sont mis d'accord sur la fréquence des réunions :

- Réunion des membres du Comité Directeur : 1 fois tous les 2 mois
- Réunion des membres du Bureau élargi : 1 fois par mois

Et ce, tous les 4<sup>e</sup> jeudi du mois, à 18 h 30, au siège de la Ligue de Natation de Guyane. Des changements pourront avoir lieu en fonction des échéances sportives ; un calendrier prévisionnel est à réaliser.

Date de la prochaine réunion fixée au jeudi 23 mars 2017, à 18 h 30, au siège de la Ligue de Natation.

## **7. Approbation de la délégation des Carifta Games 2017**

Le 20 février 2017, a eu lieu une réunion technique afin d'établir la liste des nageurs qualifiés pour les Carifta Games qui auront lieu du 15 au 19 avril 2017 aux Bahamas et également définir les accompagnateurs de la délégation guyanaise. En somme, 16 nageurs, le Conseiller Technique Fédéral (M. François MANDE), 2 entraîneurs et la salariée de la Ligue de Natation de Guyane (20 personnes).

M. Myrtho MANDE propose que MM Guy CHATENAY et Jean-Marc AIMABLE intègrent cette délégation compte tenu de leurs fonctions au sein de la Ligue.

La délégation compterait 22 personnes, une confirmation définitive est à apporter.

M. Riquel BRUNO, apporte son expérience et précise que la commission concernée met en place une politique sportive à suivre et compose la délégation qui doit partir, selon le nombre de sportifs, les disponibilités des accompagnateurs et conclut en spécifiant que la présence d'un cadre fédéral est importante.

## **8. Elaboration du projet de la Ligue de Natation de Guyane pour l'olympiade 2017-2021**

Le Président Myrtho MANDE annonce aux membres qu'il a déjà réalisé une première trame du projet et qu'il fera part de ses travaux aux membres afin de les peaufiner et de les finaliser.

Il est rappelé que cette démarche est importante car la campagne du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) a débuté et que le projet sportif de la Ligue est demandé.

## **9. Labellisation 2016/2017 : entériner l'avis favorable**

Durant la campagne de labellisation, 2 clubs de Guyane avaient déposé leur dossier de demande de labellisation : l'ASRM Pervenche et le Mégaquarius Club.

Le 11 janvier 2017, un avis favorable avait été émis par l'ex Comité de Natation sur extraNat via l'application. La dernière étape à réaliser est d'entériner la décision lors d'une réunion avec les membres du Comité Directeur.

A l'unanimité des membres présents, il a été acté que la décision est entérinée, ce jeudi 02 mars 2017, au siège de la Ligue.

## 10. Questions diverses

- **Délégation de signature** : il est décidé que trois personnes du bureau détiendraient cette délégation : la trésorière, Mme Kamainie CHAND, la trésorière adjointe Mme Sylvie MINOT et le secrétaire général, M. Jean-Marc AIMABLE. Deux signatures sont obligatoires et la troisième permettrait de pallier en cas d'absence d'une personne.
- **Domiciliation bancaire** : en cas d'absence du Président, ce dernier donne pouvoir à la trésorière ainsi qu'à la trésorière adjointe pour procéder au changement de banque, si nécessaire.
- **Local d'accueil** : il est rappelé que la Ligue dispose d'un local au Centre Aquatique de Cayenne (CAC) et il est envisagé d'utiliser ce local comme point d'accueil pour permettre au salarié d'y travailler dans de meilleures conditions et de garder le bureau actuel comme lieu de réunions et/ou de stockage.  
Ce point est à noter à l'ordre du jour d'une prochaine réunion afin d'en discuter plus largement.
- **Coordonnées** : il est proposé qu'une « fiche contacts » soit réalisée afin d'y noter les coordonnées de l'ensemble des membres du Comité Directeur, voire d'établir un organigramme illustré.
- **Carifta Games** : concernant les bonnets et les survêtements, le Président, Myrtho MANDE, fait part de la démarche qu'il souhaite poursuivre afin d'obtenir ces équipements, type équipe de France, via la Fédération Française de Natation (FFN).  
Il précise que cette compétition sera qualificative pour les Championnats de France et en profite pour remercier M. Rémy JANTET qui fait remonter les résultats au niveau national pour les délégations françaises (y compris les Antilles).
- **N2 Martinique** : il est rappelé que la Ligue apporte une aide à hauteur de 250,00 € à chaque nageur participant à cette compétition (du 17 au 19 mars 2017). Il est souligné que les tickets d'embarquement ainsi que les factures sont à conserver et à remettre (copies) afin de bénéficier de l'aide et de justifier le déplacement.  
Le Président précise que les négociations se poursuivent avec son homologue de la Martinique afin de se mettre d'accord sur le transport, l'hébergement et la nourriture et de connaître la participation de chaque partie.  
M. Guy CHATENAY annonce qu'un jeune de leur club participera à la compétition organisée en parallèle et que ce sont ses parents qui prennent le déplacement en charge. Il souhaite savoir si la facture du billet d'avion pourra être adressée directement aux parents et non au club. Requête acceptée et confirmée par le Président de la Ligue.

- **Fournitures :** Mme Myriam MACANTAY propose de faire bénéficier la Ligue de Natation de Guyane de ses contacts de travail avec des fournisseurs pour obtenir des tarifs intéressants sur les fournitures à acheter.
- **Logo :** il a été acté que le logo doit être restylisé en termes de format (être carré) et de disposition des écritures : les termes « Guyane » et « Ligue de Natation » s'interchangent.  
M. Rémy JANTET propose de formuler une demande auprès de la FFN afin d'obtenir des logos déclinés différemment pour les utiliser selon l'interlocuteur. Proposition acceptée ; le travail sera réalisé avec Mme Fabiola FARNABE.

Après quelques échanges entre les membres du Comité Directeur, la réunion se clôture à 19 h 40.

Fait à Cayenne, le 03/03/2017

Le Président,



M. Myrtho MANDE

Le Secrétaire Général,



M. Jean-Marc AIMABLE